

Le journal



DOSSIER : DONZÈRE CITOYENNE

Sommaire



06



11



18



DOSSIER

17

- P.04 *Retour en images*
 Donzère Apaisée
 P.08 *Sécurité*
 Donzère Durable
 P.11 *Durable*
 Donzère Attractive
 P.10 *Fibre*
 P.16 *Économie*
 Donzère Solidaire
 P.20 *Jeunesse*
- Donzère Citoyenne
 P.06 *Budget et projets 2024*
 P.14 *Civisme*
 P.22 *État civil*
 P.23 *À votre service*
- Donzère Dynamique
 P.18 *Sport*
 P.19 *Culturel*
- Dossier
 P.12 *Donzère Citoyenne*

VILLE DE
Donzère

REVUE MUNICIPALE RÉALISÉE PAR :
 Commune de Donzère – Service Communication
 04 75 49 70 30 – www.donzere.fr
 Directrice de la Publication : Marie Fernandez
 Rédaction : Morgane Pelissier & Claude Jeannaux.
 Conception éditoriale et graphique, mise en page : Morgane Pelissier
 Photo de couverture : Mairie de Donzère
 Photos : Commune Donzère
 Illustrations graphiques : M. Pelissier. @freepik @pixabay
 Relecture : Patrick Printemps
 Impression : MEGHDAS Agency – 06 77 52 85 82
 Tirage : 3 200 ex
 Publication : Mars 2024 – Ne pas jeter sur la voie publique
 Papier : PEFC



Retrouvez toute l'actualité de votre commune
 sur les réseaux sociaux avec le nom : Ville de Donzère
 et sur youtube : <https://bit.ly/364xxT6>

Comment nous suivre ?
 C'est très simple : téléchargez les applications
 gratuites sur votre téléphone,
 créez votre compte puis abonnez-vous
 à *ville de Donzère*.



Le mot du Maire



Malgré un début d'année 2024 difficile marqué par un taux d'inflation toujours plus prégnant au niveau national, l'équipe municipale et moi-même avons souhaité maintenir la même dynamique qui nous anime depuis 4 ans. Notre mot d'ordre : maîtriser nos dépenses tout en continuant à assurer des services de qualité et à investir durablement pour la qualité de vie dans notre Ville.

Cela sans augmenter les taux des impôts communaux, et ce depuis 2020 !

Ainsi plusieurs réalisations majeures continueront de dessiner le nouveau visage de Donzère :

- L'espace Sport « Fernand Pellegrin » sera doté du Pumptrack porté par les enfants du CME,
- Les premières fondations du Centre de loisirs permettront d'édifier un équipement digne de l'intérêt que nous portons à nos enfants,
- La poursuite de la végétalisation et de l'embellissement de la ville en ayant une attention toute particulière pour la cour de l'école André Jullien.
- Le développement des mobilités douces et la sécurisation des espaces enrichiront notre cadre de vie.
- L'inauguration de la Voie Verte qui longe le Rhône confortera l'attractivité touristique de Donzère et les études techniques du port de plaisance.

C'est avec confiance que nous débutons cette nouvelle année en continuant à dérouler notre plan de mandat.

Confiance, parce que même si nous vivons dans un monde incertain, c'est avec optimisme que nous prenons le parti d'envisager l'avenir.

Cet optimisme est réaliste et s'appuie sur des bases concrètes, solides et engagées. Celles-ci se renforcent avec la volonté de continuer à vous associer : **travailler ensemble** pour pérenniser nos services publics, **construire ensemble** pour faire grandir notre commune et améliorer son cadre de vie.

C'est tout le sens du budget participatif et des 80 000 € dédiés aux projets portés par des Donzérois pour des Donzérois sur des sujets divers et complémentaires tels que l'aménagement de l'espace public, la nature et l'environnement, la citoyenneté, la solidarité et le vivre ensemble, la culture, le sport et le patrimoine, l'économie et la mobilité.

Alors faites fleurir vos idées pour embellir, dynamiser et faire rayonner notre belle Ville !

Respectueusement

Marie Fenoudey





01



02



03



04

01 & 02

MARCHÉ DE NOËL 2023

Samedi 16 et dimanche 17 décembre, plus de 30 exposants ont pris place sur la place du Champ de Mars pour un marché de Noël féérique organisé par la ville en partenariat avec le Comité des Fêtes. Si les tout-petits ont pu profiter d'un moment pour donner leur lettre au Père Noël, les plus grands, eux, ont pu apprécier les nombreuses animations (parades, déambulations, balades à poneys, manège écologique, jeux de société, etc.), faire quelques achats de Noël dans une ambiance magique. La soirée du samedi s'est terminée avec une nouvelle animation des plus originales réalisée par le Comité des fêtes : la tyrolienne des lutins. Deux jours fantastiques pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

03

LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE !

Le Père Noël, accompagné de ses deux lutins, a fait son apparition dans les écoles de Donzère à l'approche des vacances de Noël. Distribution de gourmandises, de livres et chants de Noël étaient au programme. Les enfants en ont profité pour transmettre leurs lettres au Père Noël.

04

POUR ALLER PLUS LOIN EN 2024...
RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le vendredi 19 janvier a eu lieu la traditionnelle Cérémonie des vœux du Maire à la population. Marie Fernandez, Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Donzéroises et Donzérois devant une salle comble de plus de 400 personnes. Les personnes présentes ont pu revivre en vidéos l'année 2023, découvrir le nouveau Conseil Municipal Enfants (2023-2025) qui a présenté ses projets, écouter les vœux de Marie Fernandez ainsi que la présentation des grands projets à venir pour cette nouvelle année et féliciter deux Donzérois qui seront les porteurs de la Flamme des Jeux Olympiques et Paralympiques.

05

UNRPA : SORTIE À MARSEILLAN

96 adhérents donzérois de l'UNRPA se sont rendus à la ferme marine à Marseillan. Un bon moment de découverte et de convivialité !



06 LES NUITS DE LA LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE

Les histoires de l'apprenti sorcier ont envahi la médiathèque le 20 janvier dernier dans le cadre des Nuits de la Lecture. Près de 50 enfants ont pu participer aux diverses animations proposées : ciné ateliers / chasse aux trésors / tournoi des 4 écoles / jeux de société. Une ambiance «Poudlardesque» régnait au Centre Culturel de Donzère où les jeunes du bookclub ont encadré divers ateliers (fabrication en argile / le courrier de Poudlard / fabrication de potion / magasin de baguettes / bibliothèque de Poudlard / Mots mêlés). Un grand merci au Super U de Donzère pour l'emprunt de décors mais surtout à Christelle et Corinne de la médiathèque, de vraies magiciennes, qui ont transporté les enfants à travers les histoires du grand sorcier.

07 C'ÉTAIT CARNAVAL ...

Le 13 février, le Pôle Petite Enfance a fêté le carnaval. Les enfants de la crèche et du Relais Parents Enfants sont venus déguisés ce jour-là. Des ateliers ont été organisés dans les 2 services. Lecture, collage, et musique étaient au programme sans oublier les crêpes ! Les enfants des écoles maternelles d'Aiguebelle et des Chênes ont également fêté Mardi Gras en déambulant déguisés dans les rues de la commune. Lé médiathèque a aussi organisé un atelier masque mi-février où 40 enfants étaient présents pour personnaliser leur masque.

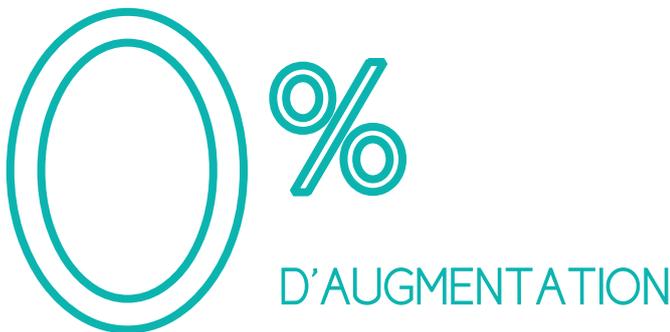
08 « N'OUBLIEZ PAS VOS PAYSANS, RESPECTEZ VOS ENGAGEMENTS » UNE PETITE PHRASE POUR UNE IMMENSE ATTENTE, AU ROND-POINT DES ÉOLIENNES

Un arbre planté pour autant de valeurs portées par le bon sens paysan, respect, équité, travail, fierté de l'excellence de nos filières agricoles françaises, etc. et des lavandes en hommage aux victimes. C'est tout le sens du rassemblement, le 2 février, des agriculteurs accompagnés des maires de Donzère, Les Granges-Gontardes, Roussas et Saint-Restitut sur le rond-point des éoliennes mettant ainsi fin à la mobilisation qui avait débuté le 24 janvier. Marie Fernandez souhaite mettre en avant l'attitude particulièrement exemplaire des agriculteurs présents sur le rond-point de Donzère. Aucune dégradation n'a été commise, le site a été restitué en l'état, propre et les échanges ont été constructifs tout au long de leur action. Nous voulons croire que, bien enraciné au creux de cette terre qui nourrit la France, la tête haute tournée vers un avenir plein d'espoir, cet arbre planté le 2 février par les agriculteurs s'épanouira en toute sérénité...

BUDGET &

Des investissements pour répondre aux besoins des donzérois !

Le 21 février dernier, Marie Fernandez a présenté le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2024 dans un contexte financier qui demeure compliqué pour les collectivités, comme pour les ménages. Dans ce contexte, malgré la forte augmentation des coûts de l'énergie et le niveau d'inflation, la commune conserve une situation financière saine grâce à la gestion rigoureuse mise en œuvre depuis 2020, avec, rappelons-le, aucune augmentation des taux de la fiscalité communale depuis 2020. Ce sera encore le cas en 2024.



La hausse de la taxe foncière des Donzérois est la conséquence de l'augmentation des valeurs locatives par le parlement. En 2023, les bases ont augmenté de 7,1%. En 2024, le gouvernement a annoncé une nouvelle hausse de 3,9 %. Ces augmentations sont décidées par l'État, pas par la commune.

2020

Depuis 2020, les taux d'imposition n'ont jamais augmenté.

2024

Pour le budget 2024, les élus voteront encore 0% d'augmentation.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur les 10,3 M € de recettes de fonctionnement, 6,3 M€ dépendent de la fiscalité locale. Les impôts collectés par la commune, principalement les taxes foncières sur les propriétés bâties et les entreprises, représentent environ 61 % des recettes de la Ville. Près de 25 % des recettes proviennent de dotations, comme la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'État aux collectivités, dont l'augmentation sera encore une fois inférieure à celle de l'inflation

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Ces dépenses ne peuvent pas excéder les recettes de fonctionnement : une commune ne peut en effet emprunter que pour investir, jamais pour fonctionner. Parmi ces dépenses de fonctionnement figurent par exemple le soutien aux associations et la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Par ailleurs, 250 000 € sont consacrés par la commune au bon fonctionnement de sa police municipale et près de 2 000 000 € à la petite enfance, l'éducation et la jeunesse, en réponse aux pré-occupations quotidiennes des Donzérois.

2024

Travaux Route des Barrages

Restauration du Moulin de Beauvert

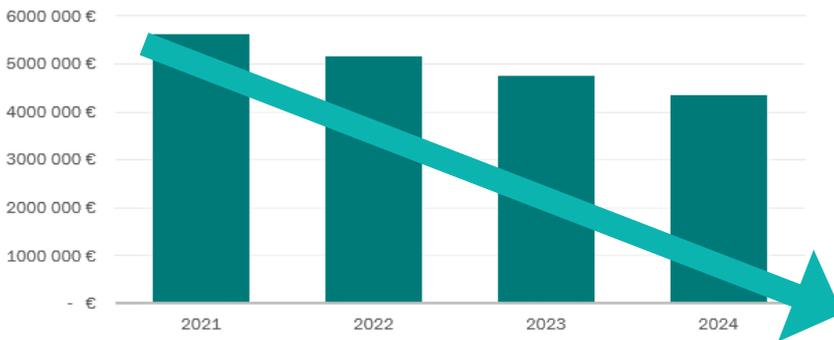
Travaux Avenue Koenigsberg

Etudes techniques Port de Plaisance

Aménagement Pumptrack

PROJETS 2024

Encours de dette au 31/12

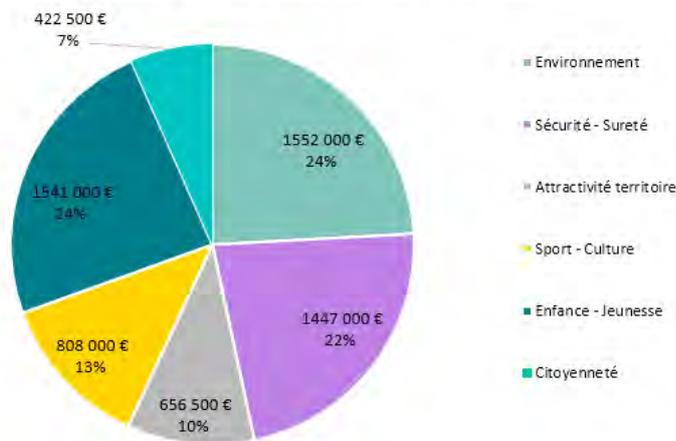


UNE VILLE PEU ENDETTÉE

L'encours de la dette baisse de 1,3 M€ en 3 ans, passant de 5,6 M€ en 2021 à 4,3 M€ en 2024. La dette par habitant atteint 712,46 € en 2024, alors même que l'endettement des villes de la même strate (5 000 à 10 000 habitants) est en moyenne de 796 €. Ce désendettement est rendu possible grâce à une gestion maîtrisée.

PRIORITÉ À LA VIE QUOTIDIENNE DES DONZÉROIS ET À LA PRÉPARATION DE L'AVENIR

Répartition des investissements par thématique



En 2024, de nombreux projets seront programmés pour un montant global de plus de 6 millions d'euros avec l'objectif de conforter les missions de service public assurées par la commune et de soutenir l'emploi local. Ainsi, outre les projets importants financés en 2023 et dont la réalisation a débuté ou va débuter au début de cette année (travaux Route des barrages et avenue de Koenigsberg, pumptrack - projet du Conseil Municipal des Enfants), les projets de 2024 concernent l'entretien du patrimoine existant (restauration du moulin de Beauvert, des lavoirs, de la porte de l'Argentière, de la tribune de l'église, rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif, rénovation des jeux du parc Meynot), des travaux d'accessibilité (au groupe scolaire André Jullien avec l'installation d'un ascenseur, sur la voirie communale dont l'avenue de la mairie), des investissements en faveur de l'environnement et du bien-être (végétalisation de la cour d'école du groupe scolaire André Jullien, des plantations d'arbres et aménagements d'espaces publics, fin de la rénovation de l'éclairage public) et surtout la construction d'un nouvel équipement majeur particulièrement attendu par les familles : le nouveau centre de loisirs. Les études pour la création du port de plaisance et de l'aménagement des berges du Rhône se poursuivront également cette année.

Vous pouvez retrouver le rapport d'orientations budgétaires 2024 sur le site internet de la commune www.donzere.fr.

Les comptes administratifs 2023 et les budgets 2024 seront mis en ligne après le vote en conseil municipal début avril.

Finalisation de l'éclairage public

1^{ère} pierre du Centre de Loisirs

Végétalisation de la cour d'école André Jullien

Travaux Route des Alpes

SÉCURITÉ

La commune de Donzère vous a sollicités dans le cadre de la consultation citoyenne sur la Sécurité. Les donzérois étaient invités à participer à cette consultation de septembre à décembre 2023.

CONSULTATION CITOYENNE : LE PLAN SÉCURITÉ APPROUVÉ

Lors de sa séance du 18 décembre 2023, le conseil municipal a pris en considération les aspirations exprimées tout au long des différentes phases de consultation et a adopté le plan sécurité et tranquillité publique contenant 15 actions.

Il est disponible dans le détail sur le site de la commune www.donzere.fr mais voici les enjeux et actions retenus :

Enjeu n°1 : Limiter les cambriolages, les atteintes aux véhicules, les agressions et les vols



Action n° 1 : Augmenter la présence de la police municipale dans tous les quartiers.

Passage à un effectif global de 4 policiers municipaux permettant d'avoir une présence plus importante dans la commune et d'assurer des patrouilles en continu pendant les congés d'été.



Action n° 2 : Dissuader les délinquants et identifier les auteurs pour élucider les infractions.

Installation d'un système de vidéo-protection comprenant 3 caméras autonomes mobiles.



Action n° 3 : Faire participer les délinquants à la réparation du préjudice

Accueil, pour l'exécution de leur peine, des personnes soumises à des Travaux d'Intérêt Général (TIG) quand les conditions d'accueil au sein des services le permettent.



Action n° 4 : Participation citoyenne

Relance de la participation citoyenne pour une mise en place effective dans les quartiers disposant de volontaires, en lien avec la gendarmerie.



Action n° 5 : Information sur les bons gestes à adopter

Tenue de réunions d'information à l'attention des Donzérois, notamment les publics les plus fragiles, en lien avec les services spécialisés de la Gendarmerie.

Travail d'Intérêt Général (TIG)

En 2023, 103 h de Travaux d'Intérêt Général effectués.

Enjeu N°2 : Limiter les incivilités diverses, les déchets sauvages et déjections



Action n° 6 : Prévenir la délinquance juvénile

Développement des actions à destination de la jeunesse avec la création d'un accueil jeunes comme support.



Action n° 7 : S'appuyer sur une association donzéroise pour organiser des opérations « Nettoyons la nature »

Soutien des initiatives associatives et / ou du conseil municipal des enfants pour promouvoir et accompagner l'organisation des opérations « Nettoyons la nature ».



Action n° 8 : Mettre des panneaux rappelant les amendes et communiquer régulièrement sur les différents supports

Poursuite de la mise en place de panneaux d'information avec le rappel des amendes sur les sites de conteneurs semi-enterrés à mettre en service (la CCDSPP a déjà assuré cette installation sur les sites existants). Réalisation de campagnes de communication régulières.



Action n° 9 : Identifier et sanctionner les contrevenants

Accentuation des déplacements de la caméra déchets sur les différents sites de la commune. Afin que les désagréments causés soient portés financièrement par l'auteur du dépôt et que la commune soit indemnisée pour le préjudice, la verbalisation, sous forme d'amende administrative, intègre les coûts liés au temps passé des agents pour rendre propre le site et gérer administrativement cette incivilité.

Rappel à l'ordre

En 2023, deux rappels à l'ordre ont été effectués par le maire auprès de mineurs accompagnés des parents.

Sanctions dépôts sauvages

En 2023, 30 verbalisations pour donner suite à des dépôts sauvages.

Un 4^e Policier Municipal à Donzère en 2024 |

Le nombre de policiers municipaux de la commune passe de deux en 2020 à quatre en 2024. Le recrutement est en cours.

Identifier et sanctionner les contrevenants

L'acquisition du radar vient d'être effectuée. La prévention restant au cœur de l'action des policiers municipaux, il est à déplorer la nécessité d'être obligé de verbaliser quand les excès sont récurrents et dangereux pour la sécurité d'autrui.

Dissuader les délinquants et identifier les auteurs

Les démarches auprès de l'État sont en cours afin d'obtenir toutes les accréditations nécessaires.

Aménager les voiries communales

Route des Barrages : les travaux ont débuté le 8 janvier. Pour rappel, plus de 1,4 km de voirie va être repris permettant de sécuriser les différentes mobilités sur toute cette partie de la commune.

Avenue de Koenigsberg : promis de longue date, ces travaux vont débuter courant mars en intégrant également la Rue Sarcey de Sutières (10 mois de travaux). Ils permettront de requalifier l'entrée de ville en sécurisant les mobilités piétonnes, cyclables et routières.

Route des Alpes : à la suite de la réfection de l'avenue de Koenigsberg, un aménagement sera réalisé le long de la Route des Alpes afin de sécuriser les piétons.

Enjeu n°3 : Renforcer la sécurité routière, lutter contre les vitesses excessives.

Action n° 10 : Verbaliser les excès de vitesse

Acquisition d'un radar cinémomètre laser. L'objectif est avant tout de faire de la prévention mais les policiers municipaux pourront également verbaliser en cas d'infractions graves. Les opérations seront menées ponctuellement sur les axes où des vitesses élevées sont particulièrement constatées.

Action n° 11 : Créer des aménagements routiers pour limiter la vitesse

Mise en place d'un radar pédagogique afin d'enregistrer les vitesses dès qu'un problème de vitesse est identifié. Lorsque les vitesses enregistrées sont anormalement élevées, des aménagements seront envisagés (dos d'ânes, ralentisseurs, rétrécissements...) en concertation avec les habitants du quartier concerné.

Action n° 12 : Plus de présence de la police municipale

Cette action est rattachée à l'action n° 1. Un renforcement des effectifs de police municipale permettra la prévention, la mise en place de contrôles ponctuels des vitesses ainsi que le contrôle de la présence de poids lourds dans la commune.



Enjeu n°4 : Nuisances sonores, troubles de voisinage

Action n° 13 : Renfort de la police municipale

Prévenir et accompagner lors de troubles de voisinage, de nuisances sonores (notamment pour des aboiements intempestifs de chiens mais pas uniquement) pour des activités qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral. Accentuation du contrôle des deux-roues bruyants, en lien avec la Gendarmerie.

Action n° 14 : Installer des sonomètres dans les salles communales louées

Installation de sonomètres dans les salles communales ouvertes à la location pour les privés permettant de couper l'électricité en cas de dépassement persistant du niveau sonore. Les interventions du service d'astreinte pour remettre l'électricité seront facturés au locataire.

Action n° 15 : Renforcer la communication sur les différents supports afin de limiter les nuisances sonores

Renforcement de la communication adaptée en fonction des périodes de l'année sur les limitations ou interdictions prévues par l'arrêté préfectoral.



RETOUR SUR LES VOTES DE LA CONSULTATION CITOYENNE

Le résultat des votes à l'urne ayant eu lieu du lundi 27 novembre au dimanche 3 décembre 2023. 10,09% des inscrits sont venus voter.

A la question sur la nécessité de consacrer plus de moyens financiers, les votants ont répondu :

OUI à 82,51% (382 votes) NON à 13,61% (63 votes)

Question choix des moyens à mettre en œuvre, les votants ont répondu :

Choix 1 : Recrutement d'un 4^e policier municipal : 32,83% (152 votes)

Choix 2 : Mise en œuvre de caméras de vidéo-protection en entrées de ville : 16,85% (78 votes)

Choix 3 : Mise en œuvre de caméras de vidéo-protection en entrées de ville et sur certains espaces publics : 39,52% (183 votes)

Le seuil des 15% des votants n'ayant pas été atteint et au regard du faible écart entre les options 1 et 3, le débat est resté ouvert en conseil municipal. Lors de sa séance du 18 décembre 2023, le conseil municipal, a pris en considération les aspirations exprimées tout au long des différentes phases de consultation et a adopté le plan sécurité et tranquillité publique contenant 15 actions ci-dessus, disponible sur le site de la commune www.donzere.fr.

FIBRE

La fibre est arrivée dans notre commune !

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR VOUS INFORMER !

La fibre est arrivée en fin d'année 2023 dans les premiers secteurs de la commune, puis progressivement entre le 30 janvier et le 16 février dans de nouveaux secteurs, grâce au déploiement du réseau public de fibre optique Ardèche Drôme Numérique et à l'engagement de vos collectivités : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de communes Drôme Sud Provence, l'État au travers du Plan France Très Haut Débit et l'Europe (FEDER). Elle arrivera dès le 15 mars pour le dernier secteur de la commune.

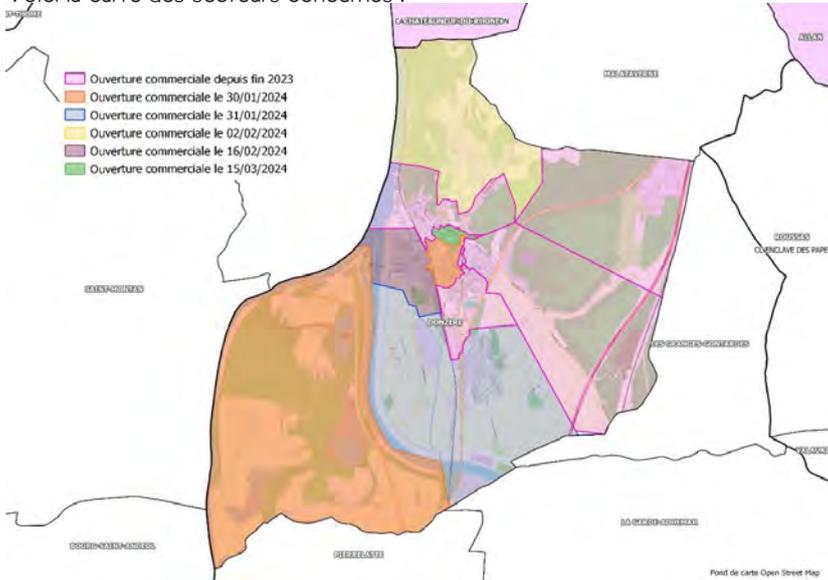
Afin de vous expliquer la démarche pour vous raccorder au réseau, quoi faire en cas d'inéligibilité, le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique et ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public organisent une réunion publique d'ouverture commerciale.

Lundi 4 mars à 18 h

Espace Aiguebelle / Parc de la Chocolaterie

L'occasion de poser vos questions et d'échanger avec les opérateurs présents.

Voici la carte des secteurs concernés :



Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre déployé par ADN, faites le test d'éligibilité sur le site d'Ardèche Drôme Numérique rubrique « A quand la fibre chez moi ? » : <https://www.ardechedromenumerique.fr>

Le résultat doit afficher Phase 4 « Raccordement possible », « Raccordement non possible », « Raccordement à venir ou travaux toujours en cours » ou Phase 3 « Activation des services ».

POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ :

Consulter la Foire aux Questions d'ADN :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>



Contact

Contactez la hotline d'ADTIM FTTH

04 82 48 00 18
PRIX D'UN APPEL LOCAL

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 20H**

DURABLE

Préserver la biodiversité et favoriser les modes doux sont des priorités de l'équipe municipale !

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE : DIMANCHE 3 MARS 2024

Marie Fernandez, Maire de Donzère, Marielle Figueat, Maire de Châteauneuf-du-Rhône et leurs conseils municipaux ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de la Voie Verte - Châteauneuf-du-Rhône / Donzère,

le dimanche 3 mars 2024 à 11 h
au Pont de Robinet

Possibilité de faire le parcours à pied (45 mn) ou en vélo (11 mn) depuis Châteauneuf-du-Rhône (44.482270, 4.701262) au Pont de Robinet (44.452180, 4.700346). Programme :

10h15 - Pont de Robinet : accueil des cyclistes et départ pour le parcours

10h40 - Récupération des Castelneuvois

11h00 - Arrivée des cyclistes, inauguration au Pont de Robinet et coupé du ruban suivis d'une collation.

INAUGURATION



DISTRIBUTION DE COMPOST

La Communauté de Communes Drôme Sud Provence vous propose des distributions de compost aux particuliers du 25 au 30 mars 2024 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Suze-la-Rousse et Donzère le samedi 30 mars de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Aiguebelle.

DISTRIBUTION DE COMPOST

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

VIDÉOCLÉS - OPÉRATION COMPOST

Déchèteries
SAINT-PAUL TROIS CHÂTEAUX
et SUZE LA ROUSSE

Du lundi 25 au
samedi 30 mars

OPERATION
COMPOST
GRATUIT

Aux horaires d'ouverture

Le Bois Mahon
26 130 SAINT-PAUL TROIS CHÂTEAUX

Aux horaires d'ouverture
RD251 route du Bouchet
26 790 SUZE LA ROUSSE

+ Distribution supplémentaire
Espace Aiguebelle à DONZÈRE
Samedi 30 mars de 8h-12h et de 13h30-16h30



SOUL PAR PERSONNE MAXIMUM
Opération sur 6 jours sous réserve
d'équipement des stocks
Pensez à prévoir une pelle
et un contenant !

+ d'infos :
Communauté de communes
Drôme Sud Provence
04.75.96.06.12 - infotri@ccdsp.fr

CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence

CCVPP

COVED

Alcyon



FRELONS ASIATIQUES : LA COMMUNE FINANCE LA DESTRUCTION DES NIDS

Lors du Conseil Municipal du 21 février 2024, les élus ont décidé de prendre en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour plus d'informations rendez-vous

sur www.donzere.fr,
onglet Vivre à Donzère /
Donzère Ville verte / Nuisibles

JARDINS FAMILIAUX : 2 PARCELLES DISPONIBLES !

En 2022, la Ville a créé des jardins familiaux, composés d'une cabane, d'un point d'eau et d'un composteur collectif. Deux parcelles de 100 m² sont disponibles. Elles vous permettront de produire localement vos propres légumes bio ! Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le CCAS de Donzère pour en savoir plus sur les conditions d'accès : au 04 75 49 75 49 ou par courriel au centresocial@donzere.net.



DONZÈRE

La commune de Donzère souhaite faire participer ses habitants aux prises de décision ainsi qu'aux grands projets de la commune.

VISITES DE QUARTIERS : ÉDITION 2024 !

Les élus se déplacent dans votre quartier de mars et à mai !

Madame le Maire, Marie Fernandez et l'équipe municipale profitent des beaux jours pour lancer la 3^e édition des « Visites de Quartiers » pour venir à votre rencontre, au plus près de chez vous et arpenter les rues de votre quartier avec vous.

Pourquoi des visites de quartier ?

La proximité, l'écoute et la présence sur le terrain sont les bases de l'engagement de l'équipe municipale. C'est à ce titre que depuis 2021, la municipalité a décidé d'organiser annuellement des visites de quartiers pour échanger entre habitants, élu(e)s et agent(e)s de la Ville, sur les points positifs et ceux à améliorer au sein de votre quartier. Ces visites de quartiers visent à améliorer le dialogue entre habitants et élus, à faire participer les habitants à la vie citoyenne et à identifier et à trouver des solutions ensemble pour régler les petits tracas du quotidien. Chaque visite durera environ deux heures.

Les visites de quartier, c'est quand ?

Sur une période de deux mois, 9 visites sont programmées.



PROGRAMME DES VISITES

1. CENTRE-VILLE / BASSE & HAUTE BOURGADE / PARADIS

Vendredi 29 mars à 18 h – Place du Champ de Mars

2. LES MOUTONS / LA CONDAMINE / VENTOUX / PETITES ILES / LES ILES :

Samedi 30 mars à 18 h – Arrêt de bus Route du Barrage

3. PRADAS / CHOCOLATERIE / CIGALE / RUE AIGUEBELLE / AVENUE COUBERTIN / ALLÉE DU PARC :

Samedi 6 avril à 18 h – Espaces verts Rue des Anciens combattants d'Afrique du Nord.

4. FERMINAS / RAILLES / DEVOY / Av. PROVENCE :

Vendredi 12 avril à 18 h – Ferminas (devant CSE)

5. LES ROCHES / LES OLIVIERS / GARENNE / LOU MAIL :

Samedi 13 avril à 10 h – Square rue de la Colline

6. LES KERMES / QUARTIER DES CHÊNES / GENÉVRIERS :

Vendredi 17 mai à 18 h – Avenue Jas d'Auberyne

7. FONTACHARD / KOENIGSBERG / L'ENCLOS / COMBELONGE :

Samedi 18 mai à 10 h – Place Françoise Dolto

8. LES BOUCHILLONS / LES OPILIAS / LES ROCHES / LA PALOMBIÈRE :

Vendredi 24 mai à 18 h – Devant l'arrêt de bus, Bouchillons Bas

9. GRESSES / JEAN MOULIN OUEST / CLUB 21 :

Samedi 25 mai à 10 h – Devant la salle du Club 21, Rue Maurice René Simonnet



Les élus à votre rencontre dans votre quartier !



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.DONZERE.FR

CITOYENNE



« Une décision publique locale est nourrie en travaillant avec les citoyens » nous explique Marie Fernandez « Cette participation est là pour nous permettre d'affiner l'état des lieux et proposer des solutions partagées ». Avec le budget participatif, le citoyen aura le pouvoir de participer concrètement à la transformation de son cadre de vie ».

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la ville l'ensemble des dispositions relatives au budget participatif : [www.donzere.fr / Ma ville / Projets & travaux / Budget participatif](http://www.donzere.fr/Ma_ville/Projets_&_travaux/Budget_participatif).

MISE EN PLACE D'UN BUDGET PARTICIPATIF

Un budget participatif, c'est quoi ?

C'est une enveloppe allouée par la Ville consacrée à des projets portés par les Donzéroises et Donzérois de chaque quartier. Une autre manière de s'investir dans la vie citoyenne pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants.

Le budget participatif a pour ambition de :

- Favoriser la participation citoyenne et la cohésion sociale en permettant aux citoyens de proposer des projets qui répondent à leurs besoins,
- Rendre l'action publique plus visible en permettant aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement de la ville,
- Renforcer les liens entre les citoyens et les instances de prise de décision,
- Renforcer le lien social au travers des mécanismes de concertation.

Quel budget pour les Donzérois ?

À Donzère, 80 000€ seront dédiés au budget participatif tous les deux ans.
Coût estimé de réalisation d'un projet : inférieur à 40 000 € TTC

Qui peut voter ?

Dépôt de projet ouvert à tout résident Donzérois de plus de 9 ans (les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte référent)

Vote préférentiel (3 projets à classer par ordre) ouvert à tout résident Donzérois de 9 ans ou plus (mais les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voter)

Quelles seront les thématiques ?

- Aménagement de l'espace public
- Nature et environnement
- Citoyenneté
- Solidarité et vivre ensemble
- Culture, sport et patrimoine
- Économie et Mobilité



LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

L'APPEL À PROJETS



Déposez vos propositions sur le site internet www.donzere.fr, menu Ma ville / Projets et travaux / Budget participatif ou par courrier avant le 12 mai 2024

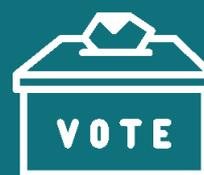
Réunion publique
le 19 mars à 18 h – Salle du Conseil

L'ANALYSE DES PROJETS



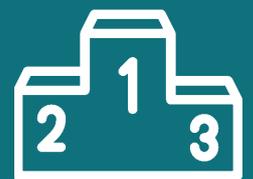
Début mai et pendant 5 mois : instruction par les services municipaux. Validation des projets recevables par le comité de suivi (Maire, adjoints et services concernés).

LE VOTE



Début octobre à fin novembre : réunion publique de présentation des projets et vote citoyen.

LES LAURÉATS



Début décembre : dépouillement des votes. Le Comité de suivi valide les résultats et annonce les projets retenus qui font l'objet d'une présentation et validation en conseil municipal.

Plus d'informations à la réunion publique le mardi 19 mars à 18 h – Salle du Conseil

CIVISME

Une commune propre c'est l'affaire de tous !

DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : « tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal ».

Notre ville est belle ! Il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts. De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains. Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. **Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités** ! Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche. Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen. Les propriétaires négligents sont passibles d'un constat d'infraction par les policiers municipaux, suivi d'un procès-verbal et d'une amende de 35 €.

Faut-il vraiment en arriver là ?

Rappel : La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Les chiens de 1re et 2e catégories doivent, eux, être muselés.



**POUR VOUS,
MARCHER DEDANS
PORTE BONHEUR ?**

**STOP
AUX INCIVILITÉS**



**DÉJECTIONS NON RAMASSÉES
AMENDE = 68€**

VOUS AVEZ DES DÉCHETS ENCOMBRANTS À ÉVACUER ?



Les quatre déchetteries intercommunales sont ouvertes à tous les habitants du territoire. Retrouvez les horaires d'ouverture et toutes les informations utiles sur <https://www.ccdsp.fr/competences/dechets-menagers>. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la déchetterie, et seulement dans ce cas, vous pouvez bénéficier d'un ramassage des encombrants à la demande. Dans ce cas, vous pouvez appeler les services techniques au 04 75 51 75 33. Un rendez-vous sera donné et vous sortirez votre encombrant au jour fixé.



En dehors de ces rendez-vous, le dépôt d'encombrants sur la voie publique est passible d'une amende de 135 € à 15 000 € en fonction du volume et de la nature des déchets !

RÈGLES DE TRI DES DÉCHETS ET ASTUCES

CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence

Les emballages doivent être vides !

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

PAPIERS ET CARTONS

EMBALLAGES METALLIQUES

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES EN VERRE

COMPOSTAGE
TOUT CE QUI EST BIODÉGRADABLE

GROS CARTONS
Nouveau service en 2024

LES CARTONS BRUNS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS SUR UN POINT DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE.
Les cartons doivent être pliés, non souillés et ne doivent contenir aucun autre déchet (polystyrène, cerclage, plastique...). Les déchèteries sont là aussi pour recevoir les gros cartons.

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.



Vous avez un jardin ? N'hésitez plus ! Vous produirez ainsi un engrais riche et gratuit pour nourrir votre sol. La Communauté de Communes Drôme Sud Provence vous propose des composteurs individuels en bois au prix de 30 €.



Vous vivez en appartement ? Pensez au lombricompostage, la CCDSP propose des lombricomposteur pour 50 € et si vous êtes intéressé pour avoir un composteur partagé, rapprochez-vous de la CCDSP.

Pour toute question, conseil ou pour commander votre composteur individuel ou votre lombricomposteur, contactez la CCDSP.

Contact

CCDSP
2 ROUTE DE SAINT-PAUL TROIS CHÂTEAUX
À PIERRELATTE
TÉL. : 04 75 96 06 12

LA POULE ATTITUDE ? UNE SOLUTION POUR VOS DÉCHETS ORGANIQUES !

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la commune de Donzère réitère, pour la 4^e année, son opération d'adoption de poules composteuses. Depuis 2021, ce sont 89 familles qui ont adopté 178 poules. Pour rappel : un couple de poules peut en effet picorer jusqu'à 200 kilos de bio-déchets par an (épluchures, restes de repas, etc.). Elles vous donneront également les œufs produits « localement » (400 œufs/an), réduisant ainsi le transport et l'emballage. Cette opération durable est réservée aux foyers donzérois qui ne disposent pas de poules pour inciter les habitants à réduire leurs déchets.



Alors vous êtes prêts à adopter « La poule attitude » ?

Inscrivez-vous du 1^{er} avril au 13 mai 2024, en nous retournant la fiche d'inscription et la charte d'engagement, disponibles sur le site internet, la page Facebook ou en mairie. La réception des poules se fera le 1^{er} juin au marché hebdomadaire.

ÉCONOMIE

FDTP26 TERRASSEMENT



Une nouvelle entreprise de terrassement vient de s'implanter dans la commune. Franck Dupoux est à la tête de cette auto-entreprise qui a ouvert ses portes en février 2023.

Sa principale activité porte sur le terrassement, réalisation de tranchées, démolition, dessouchage, nivellement de terrain.

Il assure la mise en œuvre de tout chantier de terrassement. Il dispose du savoir-faire technique et des matériels nécessaires pour exécuter vos travaux suivant les normes et la réglementation en vigueur.

Contact

DUPOUX FRANCK
06 95 26 41 08

 FDTP26@GMAIL.COM

LC SONORISATION



Laurent Celisse a créé sa société d'événementiel en octobre 2023 à Donzère : LC Sonorisation.

Avec plus de 30 ans d'expérience en tant que DJ, Laurent vous propose d'animer vos soirées, mariages, baptêmes, anniversaires, soirées d'entreprises, etc. Il propose aussi de la sonorisation pour de petits concerts à destination de structures types EHPAD, Commune, etc. LC Sonorisation s'adapte à vos demandes et il peut vous proposer tous types de musiques, des années 80 aux musiques actuelles. Il se déplace à 100 km aux alentours de Donzère pour les particuliers et professionnels. Un coup de fil, Laurent vous donne une estimation tarifaire. Alors n'attendez plus pour organiser vos événements, LC Sonorisation répondra à toutes vos demandes.

Contact

LC SONORISATION
TÉL : 06 81 22 85 27

CELISSE.LAURENT88@GMAIL.COM
  LC SONORISATION

TRANSPORTS SIERRA



Les transports Sierra se sont implantés en février 2023 Route des Alpes. Ce sont deux co-directeurs à la tête de cette entreprise : Youssef El-Mojahid et Abdel Aziz Zouarat. Un jeune comptable et un professionnel du métier depuis 25 ans dans le domaine ont décidé de monter cette société de transports en mutualisant leur expérience. Un binôme qui fonctionne ! Après 1 an d'installation, les transports Sierra ont eu le temps de s'étendre. En effet, ils sont passés d'un à trois camions de 44 tonnes et un camion frigorifique. Transports Sierra vous propose ses services de transporteur avec chauffeurs pour les secteurs Auvergne Rhône-Alpes / PACA / Occitanie. Ils disposent de la Licence de Capacité de Transport requise pour ce type d'activité. Un devis peut être réalisé rapidement à un tarif honnête.

Contact

TRANSPORTS SIERRA
355 ROUTE DES ALPES
TÉL : 06 80 89 36 83

SIERRATRANSPORT@OUTLOOK.COM
[HTTPS://SIERRATRANSPORT.ORG/DONZERE](https://sierratransport.org/donzere)

Madame le Maire, Marie Fernandez, et son équipe municipale souhaitent la

Bienvenue à...

TRANSPORTS JAYAL



Les transports JAYAL se sont installés dans la commune en mars 2023, Monsieur Jayal et sa compagne Madame Amghar vous proposent leur location de camion benne plateau avec chauffeur. Cette entreprise dispose de la Licence de capacité de Transport requise pour ce type d'activité.

Transports Jayal peut intervenir 80 km autour de Donzère. Ils sont ouverts du lundi au vendredi, leur prestation est au forfait journée / demi-journée. En parallèle, madame Amghar dispose aussi d'un bureau d'affrètement et peut intervenir pour des entreprises à la recherche de transporteurs.

Contact

TRANSPORTS JAYAL
25 ALLÉE DES TRUFFIERS
TÉL : 06 95 35 14 14
TRANSPORTS.JAYAL@YAHOO.COM
f TRANSPORTS JAYAL

RESTAURANT LES REMPARTS



Aurelio Reisser a repris le restaurant en plein cœur de Donzère (anciennement l'Atelier du 7). Il vous accueille avec son équipe, Vincent (en salle) et Sylvain (chef cuisinier) le soir à partir de 19 h dans un cadre entièrement rénové et décoré avec soin.

Un coin enfant a été spécialement conçu. Ils vous proposent une carte élaborée où la découverte culinaire sera au rendez-vous (pluma de porc, saint-jacques, truite, risotto, ...). Les Remparts changeront de carte au fil des saisons, ils sauront ravir vos papilles avec des produits frais et locaux. Une formule à 19,90 € vous est proposée le midi du lundi au vendredi.

Le restaurant sera ouvert de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 23 h 30 et fermé les dimanches et lundis soir.

Contact

LES REMPARTS
1, PLACE DES ANCIENS REMPARTS
TÉL : 06 98 36 74 31
LESREMPARTS.DONZERE@GMAIL.COM
f RESTAURANT «LES REMPARTS»
i LES_REMPARTS_DONZERE

JOB D'ÉTÉ

VILLE DE
Donzère

Vous avez plus de 18 ans et vous habitez la commune de Donzère ? Vous recherchez un job d'été pour financer vos études, votre permis... Nous recrutons des saisonniers pendant les mois de juin, juillet et août. Vous pouvez postuler jusqu'au 14 avril en complétant le formulaire disponible sur le site de la ville à la rubrique Ma Ville / Mairie / Offres d'emploi - Mairie.

Les emplois proposés pour les jobs d'été concernent :

Équipe Logistique (festivités) – Permis B impératif

Équipe espaces verts – Permis B souhaité

Équipe voirie – Permis B impératif

Accueil administratif service technique

La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas déjà été employés par la commune pour un job d'été en 2023. La commune recrute également des animateurs diplômés BAFA pour les accueils de loisirs d'été. Ce recrutement fait l'objet d'une opération spécifique également accessible sur le site internet de la ville.

SPORT

2024 sera placée sous le signe du sport, le *Sport comme vecteur de vivre ensemble !*

INAUGURATION DU BOULODROME COUVERT : UN ÉQUIPEMENT DE LA VILLE DE DONZÈRE.



QUI EST HENRI LACROIX ?

C'est un honneur pour la Ville de Donzère d'avoir eu la présence d'Henri Lacroix le jour de l'inauguration. Henri Lacroix né le 31 mai 1975 à La Seyne sur Mer, est un joueur de pétanque et de jeu provençal français. Il a été :

- Vainqueur aux masters de pétanque,
- 13 fois champion du Monde,
- 4 fois champion d'Europe,
- 5 fois champion d'Europe des clubs,
- 20 fois champion de France pétanque (dont quatre fois champion de France jeu provençal)
- 5 fois vainqueur de la coupe de France des clubs.

Dans le milieu de la pétanque son surnom est « Riton » ou « le kid sur la Seyne sur Mer ». Merci à lui d'avoir accepté de donner son nom à ce bel équipement !

Madame le Maire, Marie Fernandez, en présence de la Présidente du département de La Drôme, Marie-Pierre Mouton, du Conseil municipal de Donzère et de l'association Donzère Pétanque Club a inauguré le samedi 13 janvier le Boulodrome couvert « Henri Lacroix ». Cet équipement de qualité de 2 700 m² est composé d'une surface de jeux de 500 m², 44 jeux dont 10 jeux couverts et 34 jeux extérieurs. La partie des pistes couvertes est fermée au nord et à l'ouest et ouverte au sud et à l'est. Un parking a été créé et un aménagement paysager a été réalisé. Un local de

70 m² destiné aux vestiaires et aux sanitaires est également présent. Le coût global est de 433 000 € HT (hors aménagements extérieurs et hors toiture photovoltaïque). Le Département de la Drôme a financé ce projet à hauteur de 20%. Les travaux de ce nouveau bâtiment ont débuté mi-juin 2022 et se sont achevés en mai 2023. Ce boulo-drome répond aux enjeux de développement durable en hébergeant sur son toit des panneaux photovoltaïques (250 m²) afin de contribuer au mix énergétique assurant la production annuelle de 120 MWh.

DEUX DONZÉROIS PORTEURS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE !



Lors de la cérémonie des vœux du Maire à la Population le 19 janvier, Marie Fernandez et son équipe ont convié sur scène deux donzérois : Aurélie et Vincent Feuillade.

En Août, ils porteront la Flamme pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024 en hommage au jeune frère de Vincent, Romain, décédé à la Belle Equipe lors des attentats de Paris le 13 novembre

2015 et à toutes les autres victimes de ces attentats. « Mon frère, c'était la joie de vivre. La vie, pour lui, c'était profiter. Il aimait sa compagne, ses amis, sa famille ». Après les attentats, le sport a été une thérapie. « Quand je cours, il est là, avec moi » raconte Vincent.

Vincent a vu passer les annonces pour les Jeux Paralympiques et les candidatures pour porter la Flamme Paralympique. Il a tenté sa chance. Elle lui a souri. Vincent et Aurélie Feuillade ont été retenus pour l'événement qui représente pour eux de nombreux symboles. Ancien nageur, adepte du Trail, Vincent est un sportif dans l'âme et un compétiteur comme son petit frère. Ils feront partie de ces chanceux qui se relayeront pour raviver la Flamme des Jeux Paralympiques et porter fièrement les couleurs de la commune.



CULTUREL

En 2024, une riche saison culturelle vous attend !

DONZ'AIR FESTIVAL 5 ET 6 JUILLET 2024 : LANCEMENT DU TREMPLIN !



Après une 3^e édition réussie en 2023, où près de 5 000 personnes sont venues profiter de 2 jours de musique et de partage, nous sommes heureux de vous annoncer les dates de l'édition 2024 :

Vendredi 5 et samedi 6 juillet 2024

Ce festival gratuit, original et ancré sur un territoire naturel est produit par Addadif Casi - Vivantmag.

Le Donz'air Festival, point d'orgue d'un tremplin musical destiné à mettre en avant les auteurs compositeurs interprètes des quatre départements situés autour de la ville de Donzère : la Drôme, l'Ardèche, le Gard et le Vaucluse.

Ouvert aux groupes « amateurs », il s'est rapidement élargi aux groupes « émergents », en recherche d'outils et de réseaux pour se professionnaliser et développer leur projet. 28 candidats ont soumis leur candidature en 2023, issus des quatre départements et couvrant une large palette de genres musicaux.

Nouveauté cette année, le tremplin sera décomposé en catégories musicales :

- rock (hard rock, métal...),
- pop / variété (chanson française...),
- musique du monde (traditionnelle...),
- musique urbaine (rap, mb, electro...).

Les groupes qui s'inscrivent devront sélectionner une catégorie. Les spectateurs pourront voir les gagnants de chaque catégorie : le vendredi (rock & pop / variété) et le samedi (musique du monde & musique urbaine).

www.donzairfestival.fr

Les inscriptions au tremplin se dérouleront du 1^{er} au 28 avril 2024.

Une fois la candidature reçue, la présentation du groupe sera mise en ligne dans la rubrique des candidats 2024 sur le site www.donzairfestival.fr dans les 48h.

Les appréciations (like) du public auront lieu du 15 avril au 12 mai 2024. Alors, à vos inscriptions et rendez-vous mi-mai pour connaître les grands gagnants de ce tremplin !

Attention, les notes attribuées par les visiteurs ont uniquement vocation à attirer l'attention du jury. Une note élevée ne peut garantir la victoire d'un participant dans sa catégorie.

GUIDE 2024 SAISON CULTURELLE À DONZÈRE



Voici le petit dernier, un guide culturel où vous pourrez consulter tous les événements gratuits organisés par la commune en 2024. Retrouvez, dès le mois de mars, ce nouveau guide de la saison culturelle à Donzère dans vos bâtiments communaux, chez vos commerçants et consultable en ligne sur www.donzere.fr.

LES DEUX PÔLES DE LA MÉDIATHÈQUE SONT ACCESSIBLES !



En ce début d'année, des travaux de réfection ont été engagés à la médiathèque de Donzère. En effet, suite à un dégât des eaux fin 2023, la médiathèque jeunesse avait fermé pour quelques semaines le temps d'une réflexion sur un nouvel aménagement plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

La municipalité a décidé de réaliser quelques travaux afin d'accueillir le public adultes et enfants au rez-de-chaussée du Centre Culturel. Le pôle adultes a donc pris place dans les salles de réunion, et le pôle jeunesse ouvrira officiellement en lieu et place de l'ancien pôle adulte d'ici la mi-mars. De quoi ravir les lecteurs donzérois !

JEUNESSE

Toujours et encore plus *d'activités à destination des jeunes !*

TREMLIN BAFA : A VOS INSCRIPTIONS !



Pour la 3^e année, en partenariat avec STAJ AURA, un stage BAFA sera organisé dans la commune du 13 au 20 avril 2024 afin d'obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA).

Dans ce cadre, la commune accompagnera 4 jeunes Donzérois âgés de 17 ans et plus motivés à obtenir leur brevet en faisant l'avance du coût du stage. En contrepartie, les 4 stagiaires devront effectuer leur stage pratique dans le Centre de loisirs de la ville.

Tu souhaites candidater ?

Envoie ta lettre de motivation et ton CV avant le 22 mars 2024 à rh@donzere.net en mentionnant en objet « Tremplin BAFA ». Les candidats seront contactés pour des entretiens individuels qui se dérouleront du 25 au 29 mars 2024.

La participation au tremplin BAFA comprend :

- La formation théorique BAFA (1^{ère} partie) mise en place dans la ville de Donzère durant les vacances de printemps 2024.
- 19 jours en contrat d'engagement éducatif en tant que stagiaire BAFA en juillet/août, plus deux jours de préparation dont le samedi 4 mai.
- L'avance du coût de la formation théorique par la commune, qui sera déduite de la rémunération du stage pratique.

Par son partenariat avec STAJ Aura, la ville de Donzère poursuit le développement d'une dynamique de formation pour les métiers de l'animation dans le territoire.

L'objectif est de promouvoir le volontariat et l'engagement des jeunes dans l'animation socioculturelle et de les impliquer dans la vie de la cité.

POUR S'INSCRIRE AU TREMLIN BAFA :

Dépôt des dossiers jusqu'au 22 mars
(CV et lettre de motivation) par courriel
à rh@donzere.net
en mentionnant en objet « Tremplin BAFA ».
du 25 au 29 mars : entretiens individuels

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : VACANCES DE PRINTEMPS !



Comme chaque année, la commune relance son dispositif « Argent de Poche » aux jeunes donzérois en contrepartie de missions gratifiées. La prochaine session aura lieu du 15 au 19 avril 2024 pendant les vacances de printemps. Les inscriptions seront en ligne du 18 au 29 mars 2024. Rendez-vous sur www.donzere.fr / Vivre à Donzère / Enfance & Jeunesse ou abonnez-vous à l'application de la commune "Illiwap", station Donzère, pour recevoir l'alerte au moment du lancement de l'opération.

Contact

TÉL. 04 75 49 70 31
ENFANCE@DONZERE.NET

RENTÉE SCOLAIRE 2024 - 2025 : LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES !



Appel des enfants nés en 2021 et enfants rentrant en CP pour les écoles maternelles des Chênes, d'Aiguebelle et le groupe scolaire André Jullien.

Les parents désirant inscrire leurs enfants dans les écoles publiques de la commune peuvent se présenter dès le mois de mars à la mairie et doivent au préalable :

- Prendre rendez-vous : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Se rendre en mairie pour une pré-inscription, munis du carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour), du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (eau, électricité, téléphone, loyer).
- Ils devront ensuite se présenter dans les écoles avec ces mêmes documents et le certificat de pré-inscription pour l'inscription définitive.

Le Pôle Enfance Jeunesse de la commune reste à votre disposition pour tout renseignement;

Contact

TÉL. 04 75 49 70 31
ENFANCE@DONZERE.NET

ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES DE PRINTEMPS



Les inscriptions pour les vacances de Printemps seront ouvertes du 18 au 27 mars 2024. Rendez-vous à l'Accueil de Loisirs ou en ligne sur www.donzere.fr/ portail Famille pour consulter le programme des animations des prochaines vacances. N'hésitez pas à réserver les activités de vos enfants directement par le Portail Famille.

Contact

ACCUEIL DE LOISIRS
LIEU D'ACCUEIL 3/5 ANS : ÉCOLE AIGUEBELLE
06 17 76 52 67
LIEU D'ACCUEIL 6/12 ANS ET 13/17 ANS :
205 CHEMIN DE RIBIÈRES
04 75 51 75 96
ANIMATION@DONZERE.NET



BON À SAVOIR : AIDE SÉJOURS SCOLAIRES

Votre enfant part en séjour scolaire (linguistique, nature, culturel, sportif...), avec au moins une nuitée ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la commune !

Ecoles primaires

Pour les enfants donzérois scolarisés dans les établissements scolaires primaires donzérois (maternelles et élémentaires) : participation de 30 € par nuit dans la limite de 4 nuits par séjour, par enfant et par année scolaire.

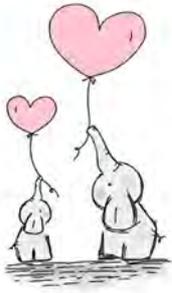
Collèges et lycées

Pour les jeunes donzérois scolarisés dans un collège ou lycée : 50 € par séjour (quel que soit le nombre de nuitées) dans la limite d'un seul séjour par enfant et par année scolaire.

Pour bénéficier de l'aide, il suffit de transmettre en mairie une facture acquittée avec le nom et l'adresse de l'enfant ainsi qu'un RIB.

Envoyez ces éléments à enfance@donzere.net ou apportez vos pièces justificatives directement à la mairie.

— ÉTAT CIVIL —



ILS NOUS ONT REJOINTS

*Nous félicitons les heureux parents
et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits Donzérois.*

- Le 2 septembre 2023 : Ayden REYMOND
- Le 16 novembre 2023 : Valentine DORIATH
- Le 19 novembre 2023 : Antonin VEYRIER
- Le 27 novembre 2023 : Maïa SAGLIETTO
- Le 17 décembre 2023 : Sacha DEBAILLY
- Le 18 décembre 2023 : Eva CLAUZIER



ILS SE SONT UNIS

Nous présentons nos vœux chaleureux de bonheur aux nouveaux époux.

- Le 6 janvier 2024 : Sarah HASNAOUI et Hatem BEN SAID



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher.

- André CHAMONTIN, décédé le 28 septembre 2023 à 75 ans
- Lucien SCHEMBRI, décédé le 06 décembre 2023 à 66 ans
- Jacqueline VANHOVE, née VERBRUGGEN, décédée le 09 décembre 2023 à 79 ans
- Marie CARBONNELLE, née VAN AELST, décédée le 10 décembre 2023 à 94 ans
- Marleen CLEEMPUT, décédée le 10 décembre 2023 à 72 ans
- Serge CUGNOD, décédé le 16 décembre 2023 à 89 ans
- Eliane FOURNIOL, née DUPRÉ, décédée le 19 décembre 2023 à 76 ans
- Khadra SADOUNI, décédée le 22 décembre 2023 à 85 ans
- Rose BERRUEZO, née PÉDRÉRO, décédée le 23 décembre 2023 à 91 ans
- Yves LABARTHE, décédé le 31 décembre 2023 à 88 ans
- Vitor NEVES, décédé le 09 janvier 2024 à 79 ans
- Pierre LARCHEVÈQUE, décédé le 18 janvier 2024 à 80 ans
- Ginette BERTOLINO, décédée le 22 janvier 2024 à 80 ans
- Grégoire SLAWIKOWSKI, décédé le 24 janvier 2024 à 80 ans
- Joël MOREL, décédé le 30 janvier 2024 à 77 ans
- Maurice AMAND, décédé le 27 janvier 2024 à 92 ans
- Suzanne DOIZE, née EYMARD, décédée le 03 février 2024 à 84 ans
- Sylvain COCHARD, décédé le 17 février 2024 à 77 ans

— DROIT D'EXPRESSION / ÉLUS « DONZÈRE AVEC VOUS » —

4 ans que la nouvelle majorité est en place à Donzère. Le constat est alarmant avec des points négatifs et un point que nous qualifierions ironiquement de positif ! Et oui, en 4 ans, nous payons plus d'impôts : vérifiez vos taxes foncières, augmentation de plus de 20 % depuis 2020 et cela va continuer cette année, alors que nous avons proposé un geste au profit des donzérois : refusé par la Maire !! Plus de saleté : regardez l'état de certains quartiers de notre commune. Certes l'incivilité de certains habitants est déplorable, mais que fait la mairie pour y remédier et rendre notre commune plus propre. Plus d'insécurité : malgré les effets de manche et les gesticulations que l'on vous présente, soyez bien conscient que votre sécurité n'est pas la priorité de la Mairie. Le prochain budget à venir va vous le prouver : sur l'ensemble du budget de la commune, moins d'1% sera consacré à la sécurité ! Voilà la vérité que vous pourrez facilement constater. Le point positif de cette majorité : la « COM ». Le JDD est très beau, on vous vend du rêve, tout va bien à Donzère, on vous fait croire que les élus sont investis, mais en 4 ans, aucun projet structurant n'est sorti de terre : 2 bâtiments ont été inaugurés la halle des sports et le boulodrome qui sont exclusivement le fruit du travail de l'ancienne majorité en place. Ouvrez les yeux et jugez par vous-même.

À VOTRE SERVICE

Mairie

10, Rue Frédéric Mistral

Tél. 04 75 49 70 30 – mairie@donzere.net

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 12 h.

Permanence de Madame Le Maire – Conseillère départementale, sur rendez-vous : 04 75 49 70 30

Rencontre des élus sur rendez-vous : 04 75 49 70 30

Permanences des élus sans rendez-vous : de 9 h à 11 h, le 1^{er} juin 2024.

SERVICE URBANISME

Les démarches d'urbanisme peuvent être déposées tous les jours à la mairie. La permanence du service Urbanisme est ouvert les mardis et jeudis matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous à la mairie. urbanisme@donzere.net

SERVICES TECHNIQUES

Avenue de la gare

Tél. 04 75 51 75 33 – service.technique@donzere.net

SERVICE DES ARCHIVES

Tél. 04 75 49 74 54 sur rendez-vous – archives@donzere.net

MÉDIATHÈQUE

Centre culturel – Place du Champ de Mars

Pôle Jeunesse : 04 75 46 09 55 – Pôle Adulte : 04 75 51 75 40

mediatheque@donzere.net

Le Drive est toujours disponible !

Rendez-vous sur : <https://bibliotheque-donzere.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS

205, Chemin des Ribières

Tél. 04 75 51 75 96 – 06 09 88 38 06 – 06 17 76 52 67

animation@donzere.net

ÉCOLE DE MUSIQUE

Centre culturel – Place du Champ de Mars

Tél. 06 76 16 58 37 – ecoledemusique@donzere.net

POLICE MUNICIPALE

10, Rue Frédéric Mistral

Tél. 04 75 49 70 55 – policemunicipale@donzere.net

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

• Crèche « Les petits lutins » – 5, Place Françoise Dolto

Tél. 04 75 98 29 74 – creche@donzere.net

• Relais Petite Enfance (RPE) – 4, Place Françoise Dolto

Tél. 06 19 15 22 55 – rpe@donzere.net

MUSÉE DE DONZÈRE

Ouvert tous les 1^{er} et 3^e samedis de 14 h à 17 h / 30, Grande Rue

Amis du Vieux Donzère (AVD) Tél. 04 75 51 65 16

amisduvieuxdonzere@orange.fr

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

20, Rue Frédéric Mistral – Mairie Annexe

Tél. 04 75 49 75 49

centresocial@donzere.net

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Permanences sur rendez-vous :

- ACTION : Mutuelle Solidaire à la mairie, permanence le 1^{er} vendredi du mois. Tél. 04 75 49 75 49
- RSA : tous les mercredis de 14 h à 17 h à la mairie. Tél. 04 75 96 80 40
- REMAID Aides aux victimes – Annexe de la mairie, le 1^{er} vendredi du mois de 13 h 30 à 17 h 00. Sur rendez-vous : Tél. 04 75 55 39 34.
- SOLIDARITÉ ENTRAIDE TRICASTIN : tous les mercredis impairs du mois, bureau Salle Josette Roche (2 Rue de l'Enclos). Tél. 04 75 96 78 38.
- ANCRE : Plateforme active réinsertion par l'emploi. Annexe de la mairie, tous les lundis matin. Tél. 04 75 04 76 91 – ancre@ancre.asso.fr
- Centre Médico Social : permanences les lundis toute la journée et les mardis, mercredis, jeudis matin. Tél. 04 75 96 86 86

PIMMS MÉDIATION PORTES DE PROVENCE

Gare SNCF, 130 Avenue de la Gare

Tél. 04 82 32 64 10 – franceservices.sud-drome@pimmsmediation.fr

Lundi : 8 h-12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 15 / Mardi au jeudi : 8 h – 12 h 30 / 17 h – 18 h 15 (pour les adhérents : possibilité d'accès au plateau informatique sur rendez-vous entre 13 h 30 – 17 h les mercredis et jeudis). Vendredi : 8 h – 12 h 30 / (fermé l'après-midi) Fermé le week-end. Lundi au vendredi : 9h00-12h00 / (fermé l'après-midi) Billetterie trains TER : Lundi : 7 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 15, Mardi au jeudi : 7 h – 12 h 30 / 17 h – 18 h 15 / Vendredi : 7 h – 12 h 30 / (fermé l'après-midi)

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 3915

LA POSTE

Lun. Mar. Mer. et Vend : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h – Jeudi et Sam : 9 h à 12 h

ENEDIS

Urgences électricité et suivi dépannage : 09 72 67 50 26.

VEOLIA

Urgences eau : 09 69 32 34 58, puis 26290 et #, puis choix « 1 » et « 2 ». Après 19 h c'est l'astreinte qui répond.

Permanences : le mercredi matin de 8h30 à 12h à la mairie annexe

LE MARCHÉ

Tous les samedis matin – Place du Champ de Mars. tél 06 29 67 32 37 – asvp@donzere.net

DÉCHETTERIE DONZÈRE

La déchetterie intercommunale, Route des Alpes, est ouverte au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 h à 11 h 50 et de 13 h 30 à 16 h 20. Tél. 04 75 51 64 96 / 06 07 85 36 17 ou Infotri : 04 75 96 06 12 – infotri@ccdsp.fr

PERMANENCE : SERVICE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Vous voulez rénover votre domicile pour moins consommer ? Un permanent répond à vos questions et apporte des conseils techniques et financiers, personnalisés et en toute neutralité. Le 3^e lundi du mois, de 14 h à 17 h, à la mairie de Donzère.

NUMÉRO UNIQUE : 04 75 26 22 53

Donzère

Citoyenne

Vous avez des projets pour la commune ?
La Ville de Donzère vous aide à les concrétiser !

Budget Participatif



80 000 €

POUR LES PROJETS
DONZÉROIS

OUVERT

À TOUS LES
DONZÉROIS
+ DE 9 ANS

DÉPÔTS

DES PROJETS
SUR
WWW.DONZERE.FR

PROLONGATION DES DÉPÔTS : JUSQU'AU 9 JUIN 2024

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.DONZERE.FR





VILLE DE
Donzère

L'AGENDA

**MARS
AVRIL
MAI
2024**

MARS



Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29

Gym adaptée, à partir de 65 ans, animé par Siel Bleu de 9 h 30 à 10 h 30 / sur réservation 04 75 49 75 49
Salle du club 21 (25 René-Maurice Simonnet)

Vendredi 1^{er}

AG Anguille Donzéroise
18 h – Parc de la chocolaterie

Samedi 2

Comédia Bonita de Duo Bonito, spectacle organisé par l'association IMPAACT – Entrée au chapeau à 19 h 30 – Espace Aiguebelle

Dimanche 3

– Rencontre Clubs Drômois pour cyclistes & marcheurs:
10 h : Vélo Cool sur 20 km
12 h 30 : Vélo Route, VTT, Marcheurs
Rendez-vous Espace Aiguebelle
– Inauguration de la Voie Verte qui relie Châteauneuf-du-Rhône à Donzère. À 11 h – Pont de Robinet

Lundi 4

Réunion publique sur la fibre à 18 h – Espace Aiguebelle

Samedi 9

Animation Jeux de société par Sylvain D'Hont de 9 h 30 à 11 h 30 – Médiathèque / Centre culturel

Dimanche 10

Loto Amicale des pompiers Val-de-Berre à partir de 13 h 30 – Espace Aiguebelle

Mercredi 13

Lire et partager à 18 h – Médiathèque / Centre culturel

Jeudi 14

Repas UNRPA – Espace Aiguebelle

Samedi 16

– Animation Jeux de société par Sylvain D'Hont de 9 h 30 à 11 h 30 – Médiathèque / Centre culturel
– Opération « Nature Propre » organisée par l'ACCA et l'Anguille Donzéroise
Départ 8 h – Maison de la Nature Chemin du Moulinas
– Semaine de la Francophonie à la médiathèque : « Histoires comme ci et ça » – Public familial Gratuit. Sans inscription.
à 16 h – Salle Chauvet / Parc de la Chocolaterie.
Semaine de la francophonie.
Cabaret / concert « Rêveurs d'aurores » textes d'Henri Gougaud mis en musique. Gratuit. Sans inscription. Public adultes
à 20 h – Salle Chauvet / Parc de la Chocolaterie.

Mardi 19

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre

d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à 11 h 30 – Avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
Jeudi 21

La Grande Lessive sur le thème « Faire des bulles »
Toute la journée – devant les écoles, Parc Meynot / Aire de jeux pour enfants, autour du Pôle Petite Enfance et à l'EHPAD Porte de Provence.

Samedi 23

Animation Jeux de société par Sylvain D'Hont de 9 h 30 à 11 h 30 – Médiathèque / Centre culturel

Dimanche 24

Loto de l'APEL École Sainte-Marie – Ouverture à 13 h 30 à 14 h 30 – Espace Aiguebelle

Lundi 25

Don du sang de 16 h à 18 h 30 – Espace Aiguebelle

Samedi 30

– Animation Jeux de société par Sylvain D'Hont de 9 h 30 à 11 h 30 – Médiathèque / Centre culturel
– Distribution de Compost par la CCDSF de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 – Espace Aiguebelle
– Soirée dansante InterDance – Initiation Connexion de 19 h à 23 h 30 – Espace Aiguebelle

AVRIL

Lundi 1^{er}

Début des inscriptions de la 3^e édition de la Poule Attitude (jusqu'au 13 mai 2024)

Jeudi 4

Réunion publique sur l'ambroisie organisée par la commune et l'ARS à 18 h 30 – Salle du Conseil / Mairie

Vendredi 5

Concert de printemps de l'école de musique à 20 h 30 – Espace Aiguebelle

Samedi 6

– Animation ciné/atelier sur le thème du Printemps « L'odyssée de Choum ». Moins de 6 ans. Gratuit. Sur inscription (30 places)
à 10 h Médiathèque / Centre culturel

Mercredi 10

Lire et partager à 18 h – Médiathèque / Centre culturel

Vendredis 12, 19, 26

Gym adaptée à partir de 65 ans, animé par Siel Bleu de 9 h 30 à 10 h 30 / sur réservation 04 75 49 75 49
Foyer Restaurant (Rue Eugène Delacroix)

Samedi 13 et dimanche 14

Country rock festival bikes & US cars show
Parc de la Chocolaterie



Lundi 15, Mardi 16 et Mercredi 17

Stage Enfants Danse & Anglais – Interdance
de 10 h à 17 h – Espace Aiguebelle

Jeudi 18

Belote et goûter UNRPA à 14 h – Espace Aiguebelle



Dimanche 21

Vive le printemps, organisé par le Comité des Fêtes de Donzère – Artisanat, créateurs, foire aux fleurs, produits du terroir, animaux, animations pour petits et grands – Gratuit
de 10 h à 18 h – Parc de la Chocolaterie

Dimanche 28

– Vide-grenier de Rythme et Santé
de 8 h à 17 h – Parc de la Chocolaterie
– Cérémonie : Journée du souvenir des victimes de la déportation – Monument aux morts



Vendredis 3, 10, 17, 24 & 31

Gym adaptée à partir de 65 ans, animé par Siel Bleu de 9 h 30 à 10 h 30 / sur réservation 04 75 49 75 49
Foyer Restaurant (Rue Eugène Delacroix)

Du vendredi 3 au lundi 6

Fête foraine – Parc de la Chocolaterie

Samedi 4 & Dimanche 5

Exposition de loisirs créatifs la compagnie Fil & Cie de 8 h à 17 h 30 – Espace Aiguebelle

Mercredi 8

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
Monument aux morts

Mercredi 15

Lire et partager à 18 h – Médiathèque / Centre culturel

Dimanche 19

Vide-grenier de Rythme et Santé
Inscriptions 06 95 94 00 67
de 8 h à 17 h – Parc de la Chocolaterie

Samedi 25

Concert « La Grande Chorale », organisé par l'association La Chorale Tourne'sol à 20 h 30 – Espace Aiguebelle

Jeudi 30

Goûter Fête des Mères de l'UNRPA à 14 h 30 – Espace Aiguebelle

Vendredi 31

Fête des voisins à 19 h – Tous les quartiers



Donzère

Citoyenne

Les élus à votre rencontre dans votre quartier !



9
VISITES
DE QUARTIERS

DU
29 MARS
AU
25 MAI

PROGRAMME
DES VISITES
SUR
WWW.DONZERE.FR

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.DONZERE.FR